VILLE DE DRANCY



CADRE DE VIE

Soyez acteurs de la propreté

Si les services municipaux travaillent au quotidien pour entretenir les rues, la meilleure des solutions reste de ne pas les salir.

Publié le 16 mars 2023

DOSSIER SPÉCIAL CADRE DE VIE

Le combat pour la propreté a aussi un impact sur l'environnement. Tout d'abord, parce que les déchets abandonnés sont une source de pollution. Un seul mégot, lorsqu'il atterrit dans les égouts, pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Pour faciliter la prise de conscience des Drancéens, les services municipaux mais aussi les associations, les conseils de quartier et l'OPH organisent des <u>opérations de ramassage</u> et surtout informent régulièrement les habitants des règles en vigueur.

La chasse aux dépôts sauvages s'intensifie



Dernièrement, la Ville a identifié une cinquantaine de lieux de dépôts sauvages récurrents et a fait poser des panneaux stipulant l'interdiction. Des caméras mobiles surveillent ces points afin d'identifier les contrevenants et de pouvoir verbaliser les infractions. Le but n'est pas de mettre systématiquement des amendes, même si la gestion

des dépôts sauvages à un coût conséquent qu'elles permettraient de couvrir. Mais plutôt d'informer et de dissuader de toute récidive.

Ce signal s'adresse autant aux particuliers qu'aux entreprises et aux commerçants. Une procédure est, par exemple, en cours contre le magasin Aldi, dans le quartier du Petit Drancy, qui doit réorganiser complètement sa gestion des déchets pour ne pas nuire au voisinage.

Les habitants bientôt sollicités

Si une brigade verte, composée d'agents assermentés, verra prochainement le jour, il lui sera difficile de passer à la loupe les 120 km de rues. La Ville proposera donc également une application pour mobiles permettant aux habitants de signaler les dépôts sauvages lorsqu'ils en constateront lors de leurs activités quotidiennes.

La municipalité souhaite ainsi permettre aux Drancéens volontaires de participer de manière concrète à l'amélioration de leur cadre de vie. D'autres projets sont à l'étude. Le conseil du Petit Drancy expérimentera, par exemple, ces prochains mois un permis de végétaliser, afin d'offrir aux habitants l'opportunité d'embellir leur rue.

Les bons gestes

- > Respecter les jours et horaires de collecte
- > Sortir ses encombrants la veille au soir du jour de la collecte... et non plusieurs jours avant
- > Déposer vos déchets dans les bornes d'apport volontaire ☑... et pas à côté
- > Ne pas jeter vos déchets sur la voie publique mais dans les corbeilles prévues à cet effet
- > Ramasser les déjections de son animal
- Ne pas jeter ses mégots sur la voie publique. De nouvelles poubelles dotées de cendriers seront installées sous peu à proximité des abribus



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76 93701 Drancy Cedex

HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer Personnaliser